Les sels d’aluminium « favorisent » le cancer de sein…

Abderrahim DERRAJI - 2017-08-08 14:01:15 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude autrichienne, publiée en juin dernier dans la revue «EBioMedicine», soulève à nouveau les inquiétudes vis-à-vis de la relation qui existe entre l’utilisation des sels d’aluminium que contiennent certains anti-transpirants et le développement du cancer de sein. Les chercheurs de l’Université d’Innsbruck ont comparé 209 femmes souffrant d’un cancer du sein et 209 femmes en bonne santé. D’après ces auteurs, l’utilisation de ces anti-transpirants plusieurs fois par jour, sur des aisselles rasées et depuis un âge inférieur à 30 ans, doublerait le risque de cancer de sein. Le lien entre l’utilisation de ces désodorisants et le cancer a été également mis en évidence par une étude menée en 2016 par deux chercheurs suisses, le professeur André-Pascal Sappino et le docteur Stefano Mandriota. Ces chercheurs avaient mis en contact des cellules mammaires de souris avec des sels d’aluminium. Ces cellules avaient été injectées à des souris quelques mois après. Ils ont constaté le développement, à des degrés divers, de tumeurs parfois très agressives donnant lieu à des métastases chez toutes les souris. Les deux scientifiques ont invoqué alors le principe de précaution pour l’Homme. L’étude autrichienne a été contestée par le Dr William Jacot, oncologue sénologue au Centre anti-cancéreux de Montpellier qui lui reproche l’échantillon «trop petit». L’usage intensif d’un déodorant, avant l’âge de 30 ans, ne concerne en effet que 27 des 418 femmes concernées par l’étude. Il reproche également aux deux chercheurs suisses une «extrapolation trop rapide» à l’Homme. La position de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) reste la même. Elle estime qu’«aucun élément pertinent ne (permettait) de considérer l’exposition par voie cutanée à l’aluminium comme présentant un risque cancérogène». Elle recommande cependant de limiter la concentration d’aluminium dans les anti-transpirants à 0,6%, et de ne pas les utiliser sur une peau lésée ou irritée. Dernièrement, le SCCS (Scientific Committee on Consumer Safety) – rattaché à la Commission européenne a été consulté afin d’établir un nouvel avis d’ici à octobre 2017.